

ASBL « LA PETITE ENFANCE »
Crèche de Seneffe



PROJET PEDAGOGIQUE

Rue du Miroir, 2 - 7180 SENEFFE
Tél 064/55.68.20 - Fax 064/54.98.36

A. TYPE D'ACCUEIL ORGANISE

1. Accueil du lundi au vendredi, de 7h00 à 17h45, des enfants âgés de 2 mois à 3 ans
2. Capacité d'Accueil : 42 lits
3. Règlement d'Ordre Intérieur
4. Fixation de la Participation Financière Parentale en fonction du revenu des parents (cfr volet financier du Règlement d'Ordre Intérieur)
5. Qualifications du personnel : 1 infirmière-responsable (Mme Fiten A.), 1 assistante sociale (Mme Leveugle O.), 1 personnel administratif (Mme Horlait F.), 15 puéricultrices, 1 médecin (Dr Guilmot C.) et le service d'entretien et de cuisine (Gina)
6. Le taux d'encadrement est d'un(e) péricultriceur-trice pour 7 enfants

La crèche est organisée de manière horizontale et se compose de **quatre sections** :

- ❖ Les Petits Bébéés - *Poussins* : de 3 mois à environ 9 mois
(Puéricultrices : Gigi, Djessy et Mélissa)
- ❖ Les Grands Bébéés - *Lapins* : de 10 mois à environ 17 mois
(Puéricultrices : Ida, Dominique, Sandra et Mélissa)
- ❖ Les Moyens - *Bambis* : de 18 mois à environ 24 mois
(Puéricultrices : Audrey, Cathy, Dominique et Marie-Paule)
- ❖ Les Grands - *Girafes* : de 24 mois à 3 ans
(Puéricultrices : Brigitte, Nancy, Mélanie et Virginie)

Chaque année, des stagiaires sont accueillies. Elles sont encadrées par un membre de l'équipe, ainsi qu'un professeur, et suivent les principes du Projet d'Accueil de la crèche.

Le personnel est régulièrement formé, et des réunions d'équipe sont organisées.

Pour nous contacter :

- Par téléphone : 064/55.68.20
- Par fax : 064/54.98.36
- Par mail : creche.lpe@gmail.com
- Par courrier : Crèche La Petite Enfance - Rue du Miroir 2, 7180 Seneffe

B. VALEURS ET PRINCIPES DE BASE

Déroulement de base d'une journée au sein de la crèche :

<u>Petits bébés Poussins -</u> <u>Grands bébés Lapins</u>	<u>Moyens Bambis -</u> <u>Grands Girafes</u>
7h00 - 9h00 : accueil des enfants 9h00 - 11h00 : jeux libres et/ou sieste (les plus grands ont une soupe à 10h00) 11h00 - 12h00 : repas chaud et préparation à la sieste 12h00 - 14h30 : sieste 14h30-15h00 : jeux libres 15h00 : goûter 15h30 - 17h45 : jeux libres et sieste si besoin	7h00 - 9h00 : accueil des enfants 9h00 - 10h00 : jeux libres accompagnés (sieste si besoin pour les plus petits des Moyens) 10h00 : soupe 10h15 - 11h00 : jeux libres accompagnés 11h00 - 12h00 : repas chaud et préparation à la sieste 12h00 - 14h30 : sieste 14h30 - 15h00 : jeux libres accompagnés 15h00 : goûter 15h30 - 17h45 : jeux libres accompagnés (sieste si besoin pour les plus petits des Moyens)

Jusque 8h30, les enfants peuvent arriver avec leur petit-déjeuner et le prendre au sein de la crèche.

Les enfants sont changés régulièrement et dès que besoin durant la journée.

C. LES SPECIFICITES DE LA CRECHE

1. Le cadre de vie

Toutes les sections se composent d'un espace de jeu et d'un espace de repos, sauf la section des Grands - *Girafes* pour lesquels des lits hamacs sont disposés dans la pièce au moment de la sieste.

Le jardin extérieur avec ses jeux permet aux enfants des sections Moyens - *Bambis* et Grands - *Girafes* de profiter des beaux jours et de découvrir la nature (animaux, arbre, feuilles séchées pour des bricolages,...).

2. Les repas

Les repas sont livrés en liaison froide par un service spécialisé en restauration de collectivité et ensuite réchauffés et mixés, écrasés ou coupés au sein de la crèche. L'évolution de la texture des repas est adaptée à l'âge et/ou aux habitudes des enfants.

Les menus respectent les consignes diététiques de l'ONE et sont affichés à la vue des parents.

Les repas sont composés comme suit :

- Des légumes
- De la viande ou du poisson
- Des féculents (pommes de terre, riz, pâtes, etc.) selon l'âge
- Potages

Les goûters varient entre :

- Des fruits
- Des produits laitiers
- Des féculents (pain avec garniture, sandwichs, etc.) selon l'âge

Les aliments proscrits, sous demande médicale, ne seront pas donnés à votre enfant.

3. La familiarisation

Afin qu'un lien sécurisant se crée pour l'enfant entre son milieu de vie parental et la crèche, un temps de familiarisation est prévu avant l'entrée en milieu d'accueil.

Environ un mois avant l'entrée de votre enfant à la crèche, un rendez-vous est organisé avec l'assistante sociale. Ce dernier permet d'aborder le sujet de la familiarisation. N'hésitez pas à préparer vos questions, nous y répondrons avec plaisir.

Cette familiarisation, incontournable, débute par une ou plusieurs périodes durant la(es)quelle(s) le parent prend le temps d'amener son enfant et de faire connaissance avec le lieu et les puéricultrices. Les parents étant, pour nous, les principaux connaisseurs de leur enfant, il est important pour les puéricultrices d'avoir ce temps d'échange avec eux pour recevoir toutes les informations nécessaires (habitudes alimentaires, de sommeil, ...) pour s'occuper au mieux de leur enfant. Inversement, les puéricultrices peuvent expliquer aux parents la journée type au sein de la crèche et répondre à toutes les questions des parents.

Ensuite, l'enfant passe une ou plusieurs périodes seul à la crèche. Lorsque les parents viennent le rechercher, un nouveau temps d'échange est prévu pour expliquer comment la familiarisation s'est passée et répondre aux éventuelles nouvelles questions.

L'organisation de la période de familiarisation peut être adaptée selon les besoins.

4. Le quotidien à la crèche

Notre objectif n'est pas uniquement de surveiller les enfants tant que les parents sont partis, mais bien de les **accueillir** et de créer un lien sécurisant leur permettant d'évoluer et de s'épanouir, sans pour autant remplacer le rôle des parents.

Pour ce faire, les enfants sont régulièrement pris à bras, souvent à leur demande, ce qui permet de créer un contact plus particulier avec les puéricultrices, de les rassurer lors du départ des parents ou de les mettre à l'écart du groupe lorsque le besoin en est ressenti.

Aussi, les puéricultrices respectent au maximum et dans la mesure du possible le rythme de chaque enfant : il peut être pris à bras pour être sécurisé, mis au sol pour s'éveiller, dans le relax pour observer et jouer ou au lit pour se reposer, le tout en fonction de son état et de sa demande.

Au niveau des **siestes**, si un enfant a du mal à s'endormir (surtout s'il est nouveau ou qu'il revient d'un congé), les puéricultrices s'adaptent à lui et le rassurent en lui faisant un câlin ou en allant régulièrement voir comment il va.

Le confort de l'enfant entre ses différents milieux de vie passe principalement par une bonne relation et **communication** entre les puéricultrices et les parents. Pour développer cette relation positive, nous souhaitons faire un retour aux parents en fin de journée qui ne s'arrête pas à l'alimentation et l'élimination mais qui renvoie aussi l'évolution de l'enfant par rapport à lui-même, son intégration parmi les autres enfants et ses activités.

Aussi, nous avons mis en place un **carnet de communication** pour les sections des Petits Bébé - *Poussins* et Grands Bébé - *Lapins* qui permet d'avoir par écrit, tant pour les parents que pour les puéricultrices, les informations quotidiennes importantes concernant l'enfant.

Les puéricultrices y notent le déroulement global de la journée (alimentation, siestes, etc.).

Aussi, il est très important, **pour un bonne prise en charge de l'enfant**, que les **parents y notent** l'heure du dernier repas, le déroulement de la nuit, si l'enfant a/a eu de la température et si un traitement y a été associé (et à quelle heure) ! Toute autre question ou information relative à l'enfant peut également y être ajoutée.

Les informations reprises dans le cahier de communication, tant des parents que des puéricultrices, sont aussi discutées oralement afin d'assurer une communication complète.

Chez les plus petits, l'**aménagement de l'espace de vie** vise principalement la découverte des sens : se voir, s'entendre, se toucher, ... tout cela sous l'œil attentif et sécurisant des puéricultrices.

Chez les plus grands, les **activités libres** constituent la principale occupation de la journée. Durant ces moments, les puéricultrices occupent un poste d'observation bienveillante, répondent aux sollicitations de l'enfant et veillent à la sécurité de chacun.

Des « **activités dirigées** » sont proposées régulièrement, mais sans obligation de participation pour l'enfant (parcours psychomotricité, lecture, activités manuelles,...). Ici, les puéricultrices organisent ou participent en partenaires aux jeux. Les jeux ne s'envisagent pas avec un but d'apprentissage scolaire.

Ces moments de jeux sont autant d'occasions pour les enfants de grandir en collectivité. Par exemple, ils découvrent le partage des jeux, les jeux en binômes ou en groupe, le respect du matériel et des camarades, ...

5. Passage de section et départ à l'école

Le choix du moment du passage de section dépend de plusieurs facteurs : le développement de l'enfant et son âge.

A chaque prévision de passage, les parents sont prévenus à l'avance.

Aussi, l'enfant a plusieurs périodes de stage, avec sa puéricultrice et ensuite sans, pour découvrir son nouvel environnement et les nouvelles puéricultrices.

Durant certaines périodes de stage, l'enfant sera récupéré par ses parents dans sa nouvelle section afin que ces derniers puissent aussi faire connaissance avec la nouvelle section et ses puéricultrices.

Notre crèche permet l'accueil des enfants jusque 3 ans. Cependant, le départ à l'école est possible dès 2 ans et demi. Cette étape importante est organisée en concertation avec les parents.

Quelques mois au préalable, vous recevrez un document concernant la date de départ à l'école de votre enfant. Ce dernier comprend un talon à nous remettre avec la date de départ à l'école. Il est important pour nous d'accompagner votre enfant pour cette étape.

D. NOS OBJECTIFS ET LEURS MOYENS

La crèche se base sur les repères psychopédagogiques proposés par l'ONE pour développer de nouveaux objectifs afin d'améliorer la qualité de notre accueil. Vous pouvez trouver ces différents repères sur le site de l'ONE ou dans ses brochures.

Nos 2 principaux objectifs pour les 3 années à venir sont :

1. En référence avec l'article 17 du code de qualité (Le milieu d'accueil établit avec les personnes qui confient l'enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant), nous souhaitons faire évoluer le période de **familiarisation**.

En effet, cette phase de transition étant très importante pour l'enfant et son intégration dans son nouveau milieu d'accueil, nous voulons réaménager ce moment au mieux, en collaboration avec les parents et selon les recommandations de l'ONE. Dans ce cadre, la brochure de l'ONE : « *La familiarisation. Votre enfant entre en milieu d'accueil et ensemble nous nous y préparons !* » vous sera remise lors du rendez-vous administratif, environ un mois avant l'entrée.

Pour le bien-être de l'enfant, ces jours incontournables de familiarisation seront rapprochés et se feront peu avant l'entrée définitive.

2. En référence avec l'article 3 (Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillant(e)s avec l'enfant), nous voulons améliorer **le moment du change**.

En effet, nous souhaitons mettre en évidence ce moment de la journée et permettre aux puéricultrices de passer un moment intime avec l'enfant, à lui parler, lui accrocher le regard et ainsi le rassurer.

E. AU NIVEAU SANTE

cfr ROI